

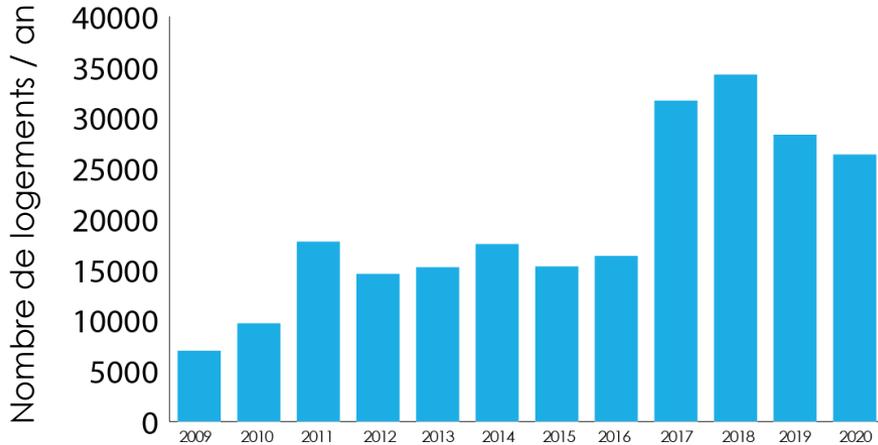


Nouveau Label
BBC Effinergie Rénovation



État des lieux et dynamique du label BBC Effinergie Rénovation

Logements



242 000 Logements

Engagés dans un label BBC Effinergie

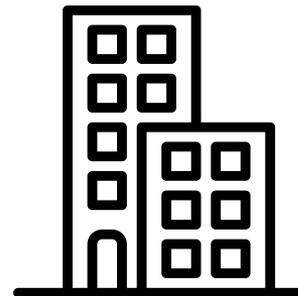
200 000 Logements

Rénovés au niveau BBC Effinergie dans le cadre de dispositifs portés par

Les régions de France

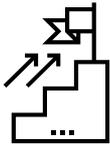


Bâtiments tertiaires



4 Millions de m²
de tertiaire

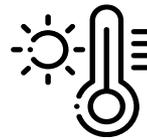
Les thématiques du nouveau label



Des objectifs de consommations d'énergie exigeants et adaptés aux territoires



Seuils d'émissions de gaz à effet de serre



Exigences de facteurs solaires des baies pour le confort d'été



Recommandations pour préserver la biodiversité



Contrôle des systèmes de ventilation et mesure de perméabilité à l'air des réseaux de classe A



Seuil sur la qualité de l'enveloppe du bâtiment



Seuils sur la perméabilité à l'air du bâtiment



Utilisation de l'outil Effinergie-écomobilité

Ce qui ne change pas :

Le cadre du calcul

Méthode de calcul

Th-CE-ex

Surfaces de référence

- Logements : Surface RT
- Tertiaire : Surface Utile RT

Coefficients de conversion en énergie primaire

Électricité	2,58
Bois	0,6
Autres consommations	1

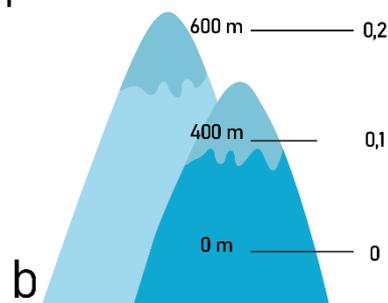
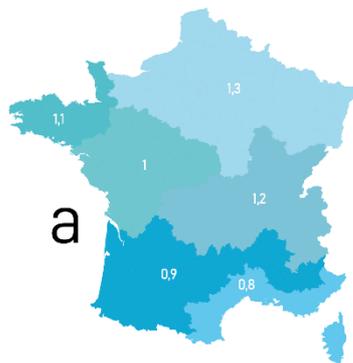


Ce qui ne change pas :

Consommation d'énergie primaire

Des seuils exigeants mais atteignables dans chaque territoire :

Pour les logements
Cep ≤ 80 (a + b) kWh
d'énergie primaire/m².an
modulé selon la zone climatique
et l'altitude



Pour le tertiaire
Cep $\leq 0,6$ Cep-réf
soit une consommation de 40 %
inférieure à la consommation de référence



Les nouveautés !

Dérogations possibles pour le Cep

Production locale d'électricité renouvelable prise en compte, mais de façon limitée dans les logements :

$$\text{Cep} \leq 80 \times (a + b) + X \text{ kWhEP/m}^2.\text{an}$$

avec X = minimum entre la production réelle et 20kWhEP/m².an

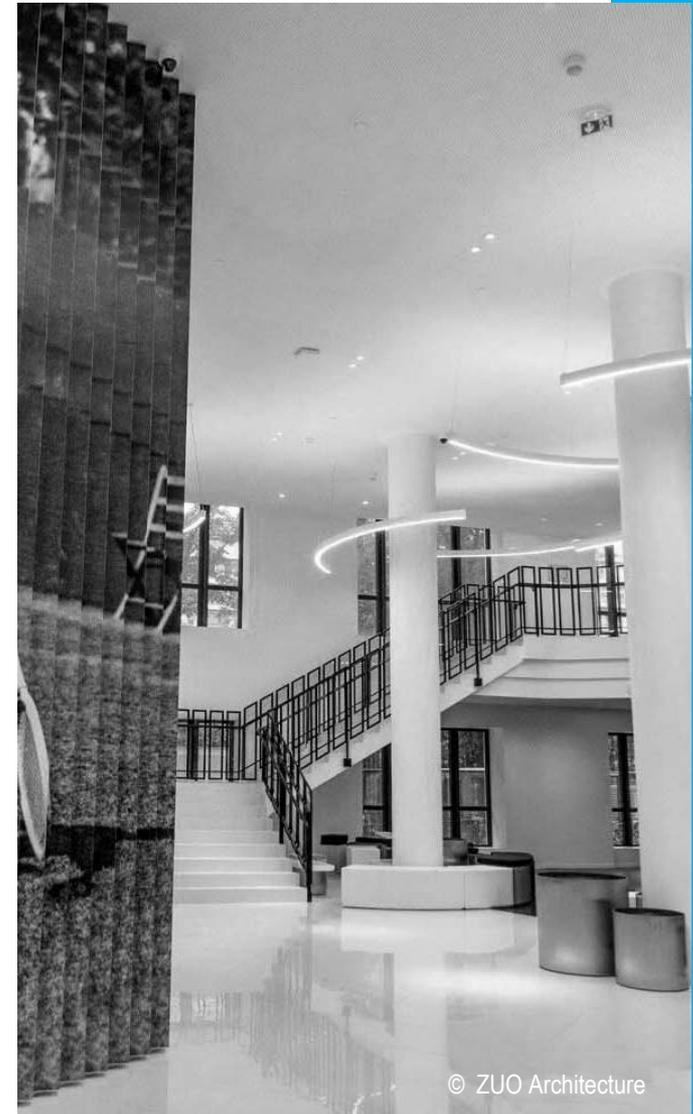
Logements collectifs chauffés par effet Joule après et avant rénovation :

$$\text{Cep} \leq 115 \times (a + b) \text{ kWhEP/m}^2.\text{an}$$

Sous réserve des justifications suivantes :

< 50 lots : Notice explicative justifiant le choix économique

≥ 50 lots : Étude de faisabilité des solutions énergétiques (article R11-22-1 du CCH)



Les nouveautés !

La performance de l'enveloppe

Les déperditions d'un bâtiment (Ubât-projet) par transmission à travers les parois, les baies et les ponts thermiques doivent respecter :

$$\text{Ubât-projet} \leq \text{Ubât-base}$$

Les tests de perméabilité à l'air du bâtiment sont maintenant associés à des seuils à atteindre :

	Maison individuelle	Logement collectif		Tertiaire (enseignement et bureaux < 5000m ²)
		Réno complète	Réno clos couvert	
Q4Pa-surf [m ³ /h.m ²]	≤ 1,2	≤ 1,2	≤ 1,7	≤ 1,5



Les nouveautés !

Atténuation du changement climatique



BBC **effinergie**
rénovation
Basse consommation & bas carbone

La rénovation BBC, un levier important pour réduire les émissions de gaz à effet de serre :



Une division par 4
des émissions calculées en
moyenne après rénovation

Levier renforcé par l'apparition de seuils
d'émission de carbone à ne pas dépasser :

≤ 20 kgeqCO₂/m².an
pour les bâtiments résidentiels

≤ 10 kgeqCO₂/m².an
pour les bâtiments tertiaires

Les nouveautés !

Adaptation au changement climatique



Permettre un bon confort d'été :

- Facteurs solaires inférieurs aux facteurs solaires de références définis l'arrêté du 26 octobre 2010 (art. 21)
- Concerne les menuiserie et les occultations solaires des logements



Les nouveautés !

Ventilation : santé des occupants & pérennisation du bâti

Mesure de perméabilité à l'air des réseaux aérauliques justifiant d'une étanchéité de classe A.

Exigence qui ne s'appliquera pas aux bâtiments suivants :

- Maisons individuelles avec un système de ventilation simple flux
- Systèmes de ventilation naturelle et hybride

Contrôle des systèmes de ventilation & qualité de l'air intérieur

Non-résidentiel

→ Application du Protocole Effinergie dédié au tertiaire

Résidentiel

→ Application du protocole Promevent si possible

→ Mesures de qualité de l'air intérieur pour la ventilation hybride et naturelle, avec un seuil sur la concentration de CO₂ (ICÔNE < 2,5)

Les nouveautés !

Écomobilité & Biodiversité



Biodiversité

Recommandations pour la préservation de la biodiversité



Ecomobilité

Utilisation de l'outil Effinergie écomobilité



Les nouveautés !

Affichage du label

- Installation possible d'une plaque signalétique pour valoriser l'obtention du label et la certification.
- Référencement possible sur l'Observatoire BBC et sur les Observatoires BBC régionaux.



Paris : Siège Social

Montpellier : 18 Boulevard Louis Blanc 34000 Montpellier – 04 67 99 01 00

Mulhouse : m2A Grand Rex – 33 Av. De Colmar 68100 Mulhouse